



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

SNCF : montant des pensions

Question écrite n° 72340

Texte de la question

Mme Jacqueline Maquet attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville sur la revalorisation des pensions des cheminots retraités. En effet, l'érosion du pouvoir d'achat des retraités est reconnue par les pouvoirs publics mais aucune mesure concrète n'est actuellement proposée pour y mettre fin. D'une part, la méthode de revalorisation des pensions sous-estime les effets de l'inflation, ce qui provoque une perte de pouvoir d'achat sur le moyen et long terme. D'autre part, les retraités sont confrontés à des hausses du coût de la vie, telles que la hausse des dépenses de santé. Par ailleurs, les organisations syndicales des cheminots revendiquent l'augmentation du minimum de pension, ainsi que la revalorisation du taux de la pension de réversion sans modification des conditions d'attribution. Ils demandent également l'amélioration de leur protection sociale, de leurs droits relatifs à leur logement et de leurs facilités de circulation. Elle lui demande donc les mesures qu'elle entend prendre pour améliorer la situation financière des retraités, acteurs économiques à part entière de notre société.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Maquet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72340

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 février 2010, page 1916

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)